

Le 4 décembre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2017 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le quatrième jour de décembre deux mille dix-sept à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
Mme Sandra Chandonnet, conseillère siège no 1
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2
M. Denis Blier, conseiller siège no 3
Mme Jénilie Demers, conseillère siège no 4
M. Pascal Brulé, conseiller siège no 5
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
 - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017
- 5.0 Correspondance et suivi
- 6.0 Rapport des élus et de l'inspecteur municipal
- 7.0 OMH – surplus au budget 2017
- 8.0 Projet de règlement sur la taxation annuelle 2018
- 9.0 Calendrier des séances du conseil municipal – année 2018
- 10.0 Participation financière – Partenaires 12-18
- 11.0 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
- 12.0 Dépôt du registre public des déclarations
- 13.0 Délégué responsable – conseil d'établissement Vivalo
- 14.0 Fermeture du bureau municipal – période des fêtes
- 15.0 Paiement des comptes de fin d'année
- 16.0 Comité de développement économique
- 17.0 Frais d'entretien et de déneigement
- 18.0 Assurance collective – délégation pour soumission
- 19.0 Assurance collective – mandat à ASQ consultant en avantages sociaux
- 20.0 Comptes à payer
- 21.0 Varia
 - 21.1 – Motion de remerciement à Monsieur Donald Laliberté
- 22.0 Questions de l'assemblée
- 23.0 Levée de la séance

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R17-12-169
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

R17-12-170
Intervertir les
points

Il est proposé par Madame Jénilie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

R17-12-171
Procès-verbal du
13 novembre 2017

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Le 4 décembre 2017

Lecture brève du courrier reçu au cours du mois et suivi des sessions s'il y a lieu.

Les membres du conseil, incluant le maire, font un résumé de leurs activités municipales au cours du mois.

R17-12-172
Surplus au budget
2017 de l'OMH

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le surplus budgétaire de l'Office municipal d'habitation d'un montant de mille quatre-vingt-six dollars (1 086.00 \$) pour l'exercice financier 2017.

ADOPTÉE

R17-12-173
Projet de règlement -
taxation annuelle 2018

Monsieur Pascal Brulé présente un projet de règlement ayant pour objet de déterminer le taux de taxation foncière, le taux pour le service de la sûreté du Québec ainsi que le taux pour le service des ordures et des matières recyclables pour l'année 2018. Le règlement doit également déterminer le nombre de versements, les modalités d'application de l'intérêt sur les versements échus ainsi que l'application de ces règles.

ADOPTÉ

R17-12-174
Calendrier des
séances du conseil
- année 2018

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du code municipal prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune

Il est proposé par Monsieur Pascal Brulé et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018, qui débiteront à 20h00 :

- 9 janvier (mardi) à 20h00
- 5 février à 20h00
- 5 mars à 20h00
- 9 avril à 20h00
- 7 mai à 20h00
- 4 juin à 20h00
- 9 juillet à 20h00
- 13 août à 20h00
- 4 septembre (mardi) à 20h00
- 1^{er} octobre à 20h00
- 5 novembre à 20h00
- 3 décembre à 20h00

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

R17-12-175
Participation
financière -
Partenaires 12-18

Il est proposé par Madame Sandra Chandonnet et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de renouveler notre participation à la Corporation Partenaires 12-18 pour l'année 2018, pour un montant de mille cinq cent un dollars et cinquante sous (1 501.50 \$) représentant une participation de 2.10 \$ / per capita.

QUE cette cotisation soit prévue et payable au budget 2018.

ADOPTÉE

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires :

Madame Danielle Bédard, directrice générale – secrétaire trésorière confirme que tous les élus ont complété le formulaire des intérêts pécuniaires pour l'année 2018 et ce, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités

Le 4 décembre 2017

Dépôt du registre public des déclarations :

Madame Danielle Bédard, directrice générale – secrétaire trésorière suppléante dépose le registre public des déclarations pour l'année 2018 et ce, en vertu de l'article 2 du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

R17-12-176
Délégué responsable -
conseil d'établissement
Vivalo

Il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Monsieur Pascal Brulé comme élu délégué responsable du conseil d'établissement de Vivalo.

ADOPTÉE

R17-12-177
Fermeture du bureau
municipal - période
des fêtes

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2017 à midi jusqu'au 7 janvier 2018 inclusivement.

ADOPTÉE

R17-12-178
Paiement des comptes
de fin d'année

Il est proposé par Madame Jénilie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la secrétaire – trésorière à payer tous les comptes avant le 31 décembre 2017 afin de fermer l'année financière

ADOPTÉE

R17-12-179
Comité de
développement
économique

Il est proposé par Madame Sandra Chandonnet et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le dépôt d'une somme de dix mille dollars (10 000.00 \$) dans le compte du Comité de développement économique de Notre-Dame-de-Lourdes.

ADOPTÉE

R17-12-180
Frais d'entretien
et de déneigement

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des factures suivantes :

Le premier versement pour le déneigement des cours municipales des édifices municipaux et des accès aux points d'eau à Dany Bradette et Aurel Côté au montant de deux mille cinq cent cinquante-cinq dollars (2 555.00 \$), taxes en sus;

Le premier versement pour le contrat de conciergerie à Madame Johanne Paradis au montant de deux mille six cent cinquante dollars (2 650.00 \$).

ADOPTÉE

R17-12-181
Assurance collective
- délégation pour
soumission

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes offre à son personnel une assurance collective en association avec un regroupement d'autres municipalités locales de la région du Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT QU'UN appel d'offres public doit être lancé en vue du contrat annuel prévu pour débiter le 1^{er} février 2018;

CONSIDÉRANT QU'UN cahier des charges a été élaboré par ASQ-CONSULTANT, cabinet en assurance collective, avec la collaboration étroite des représentants des municipalités locales participantes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de **Wickham** a proposé d'agir au nom de tous pour le processus d'appel d'offres et de réception des soumissions;

CONSIDÉRANT les dispositions prévues aux articles 14.3 et 14.4-du Code municipal du Québec;

Il est proposé par Madame Sandra Chandonnet et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le Conseil délègue à la Municipalité de Wickham son pouvoir de demander des soumissions pour le prochain contrat d'assurance collective et accepte implicitement d'être liée envers le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée par le délégataire.

ADOPTÉE

Le 4 décembre 2017

R17-12-182
Assurance collective -
mandat à ASQ
consultant en
avantages sociaux

CONSIDÉRANT que le cabinet, ASQ Consultant en avantages sociaux, effectue la gestion du régime d'assurance collective des municipalités membres de la région du Centre du Québec et qu'il a participé à la rédaction de l'actuel cahier des charges, en collaboration avec l'ensemble des municipalités participantes;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes adhère à ce regroupement d'assurance collective;

CONSIDÉRANT que le cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux a déposé une offre de services afin de nous appuyer dans la gestion de ce regroupement régional;

CONSIDÉRANT que la rémunération payable au cabinet ASQ CONSULTANT est incluse dans les coûts qui nous seront proposés par l'assureur qui aura été retenu et qu'aucune autre somme d'argent supplémentaire ne sera requise;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

QUE le Conseil municipal confie à ASQ Consultant en avantages sociaux, le mandat de gestion de ce regroupement régional d'assurance collective.

Qu'une copie conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Pierre Piché du cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux.

ADOPTÉE

R17-12-183
Comptes à payer

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes à payer pour un montant total de soixante-sept mille cent quatre-vingt dollars et quatre sous (67 180.04 \$), et d'autoriser la secrétaire-trésorière d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

Varia :

Motion de remerciement à Monsieur Donald Laliberté :

R17-12-184
Motion de
remerciement
à Monsieur Donald
Laliberté

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier, qu'unaniment, le conseil municipal adresse une motion de remerciements à Monsieur Donald Laliberté, pour la disponibilité, le dévouement et la constante implication manifestée au cours des quinze dernières années passées à occuper le poste de conseiller au sein de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes.

ADOPTÉE

Questions de l'assemblée :

La période des questions s'ouvre à 20h25 et se termine à 20h30.

R17-12-185
Levée de la
séance

Il est proposé par Madame Jénilie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h30.

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale / secrétaire trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Initiales